

**Lancement de la session de soumission des nouveaux
projets de recherche formation universitaire
au titre de l'année 2018/2019**

Dans le cadre de la gestion des projets de recherche-formation universitaire (PRFU), il est porté à la connaissance de l'ensemble des enseignants le lancement de la session de soumission des nouveaux projets de recherche formation universitaire au titre de l'année 2018/2019.

La gestion de ces projets se fait via une plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien www.prfu-mesrs.dz, les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportant :

- ➔ La circulaire n°02 du 02 février 2018 relative aux projets de recherche-formation universitaire PRFU,
- ➔ Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- ➔ Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
 - Les porteurs de projet ;
 - Les membres de projet ;
 - Les établissements universitaires ;
 - Les conférences régionales des établissements universitaires ;
 - Les conseillers scientifiques (experts) ;
 - Le ministère de l'enseignement supérieur.
- ➔ Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieure

**Echéancier relatif à la soumission des nouveaux
projets de recherche formation universitaire
« PRFU » au titre de l'année 2018/2019**

Du 15 mars au 10 mai 2018

- Conception des projets PRFU et validation par le conseil du laboratoire et par les instances scientifiques de l'établissement.

Du 11 au 32 mai 2018

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

Du 01 au 06 juin 2018

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

Du 07 au 15 juin 2018

- Validation des nouveaux projets par les présidents CRUs.

Du 16 au 22 juin 2018

- Affectation des projets aux conseillers scientifiques par les CRUs.

Du 19 au 30 juin 2018

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

Durant le mois de juillet 2018

- Etablissement des états d'agrément.